

Rémunération des assistants des hôpitaux (Sous-section 3 de la Section 5 du Chapitre 2 du Titre 5 du Livre 1er de la Partie 6 du CSP)

20/07/2005

PARTIE VI ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ

LIVRE Ier Établissements de santé TITRE V PERSONNELS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES Chapitre II Praticiens hospitaliers

Section 5 - Statut des assistants des hôpitaux Sous-section 3 - Rémunération